

CAHIERS DE LA HAUTE-LOIRE

NORMES EDITORIALES (1er mars 2008)

Merci de vous conformer autant que vous le pourrez aux indications qui suivent et, en cas de difficulté, de nous contacter. La normalisation est un gros avantage pour la mise en forme de la revue, mais tout demeure envisageable..

Envois

Les manuscrits non retenus ne sont pas retournés. Les illustrations originales le sont toujours.

Texte de l'article

Votre texte ne devra pas dépasser les **100 000 signes** (espaces, notes infrapaginales et bibliographie compris). Pour les annexes, à voir d'un commun accord.

Il devra nous être adressé sous forme d'un fichier magnétique Word (enregistré au format RTF pour les utilisateurs de système Macintosh) ET d'un tirage papier.

Les majuscules des titres, du texte de l'article, des notes infrapaginales et de la bibliographie devront être accentuées.

Les titres ne doivent pas être soulignés.

Les citations apparaissent entre guillemets. Les guillemets à utiliser sont ceux-ci : « » (un espace avant et un espace après chaque guillemet).

Le latin, ou d'autres langues étrangères quand on recherche un effet de contraste, sont mis en italiques.

Les abréviations éventuelles sont expliquées en notes.

Mettre : « XVIII^e siècle ». Eviter : « XVIII^{ème} siècle », « 18e siècle », etc..

Notes

Les notes seront infrapaginales (numérotation de 1 à n).

Références bibliographiques

Les références bibliographiques seront à insérer en notes infrapaginales, sous une forme résumée renvoyant à la bibliographie où elles figureront sous forme développée, et suivant les normes suivantes : nom de l'auteur en minuscule, année d'édition, éventuellement page.

Exemple : Chevalier 1914 p. 34.

Références archivistiques

Les références archivistiques seront à placer en notes infrapaginales et se feront selon les normes suivantes :

pour les Archives départementales : Arch. dép. + nom du département + cote.

pour les Bibliothèques municipales : Bibl. mun. + nom de la ville + cote.

pour les Archives municipales : Arch. mun. + nom de la ville + cote.

pour la Bibliothèque nationale de France : BNF + cote.

pour les Archives nationales : Arch. nat. + cote.

Exemples : Arch. dép. Haute-Loire 18 J 1 ; Bibl. mun. Le Puy-en-Velay fonds général ms 105 ; Arch. mun. Bourg-Saint-Andéol GG 71. BNF ms français 33083. AN K 1158.

Bibliographie

Le texte de l'article sera suivi si le sujet le comporte d'une courte bibliographie, donnant au moins les références des ouvrages et articles mentionnés dans le texte, selon les normes bibliographiques suivantes.

Pour les ouvrages : nom du ou des auteurs en minuscule, prénom du ou des auteurs en minuscule et entre parenthèses, titre de l'ouvrage en italiques, lieu d'édition, éditeur, année d'édition (s'il s'agit d'une réédition, préciser l'année de la première édition), nombre de pages de l'ouvrage.

Exemple :

Jacotin (Antoine), *Preuves de la maison de Polignac, Recueil de documents pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Velay, Auvergne, Gévaudan, Vivarais, Forez, etc. (IX^e-XVIII^e siècle)*, Le Puy-en-Velay, Imprimerie R. Marchessou, 1898, 1899, 1899, 1905, 1906, XLVI-461, 516, 480, 646, 350.

Abrégé dans les notes en : Jacotin 1906 p. ... ou *Preuves* tome 2 p. ...

Pour les articles dans des revues : nom du ou des auteurs en minuscule, prénom du ou des auteurs en minuscule et entre parenthèses, titre de l'article entre guillemets, nom de la revue en italique, N° et/ou tome de la revue, année, pagination de l'article.

Exemple : Cubizolles (Pierre), « Une vierge runique en Majesté (vers l'an 700) jadis conservée à Auzon (43390) », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1998, p.7-38.

Abrégé dans les notes en : Cubizolles 1998 p. ..

Pour les articles dans des ouvrages collectifs : nom du ou des auteurs en minuscules, prénom du ou des auteurs en minuscules, titre de l'article entre guillemets, suivi de « dans », nom en majuscule du ou des directeurs d'édition, prénom en minuscule du ou des directeurs d'édition, titre de l'ouvrage en italiques, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, pagination de l'article concerné.

Exemple : Haond (Laurent), « Notre-Dame de Prévenchères à Montpezat : un prieuré de l'abbaye de Saint-Chaffre dans les Cévennes vivaroises », dans Framond (Martin de), Lauranson-Rosaz (Christian), Sanial (Bernard) dir., *Les bénédictins de Saint-Chaffre du Monastier, histoire et archéologie d'une congrégation*, Le Monastier-sur-Gazeille, CERCOR/ Cahiers de la Haute-

Loire/Office culturel du pays de la Jeune Loire et du Mézenc, 1998, p. 247-264.
Abrégé dans les notes en : Haond 1998 p....

Illustrations

Les illustrations au trait (carte, plan, relevé d'élévation..., en N&B ou en couleur) devront nous être adressées :

- soit sous forme d'un original papier propre et lisible ;
- soit sous forme d'un fichier informatique (document original scanné - sur disquette ou sur CD-Rom pour les PC ; sur CD-Rom uniquement pour les Macintosh).
- Veillez à normaliser ces documents en faisant figurer échelle et orientation !

Les photographies (N&B et couleur) devront nous être adressées :

- soit sous forme de diapositive ou de tirage sur papier photographique ;
- soit sous forme d'un fichier numérique (résolution : 300 DPI minimum) au format JPEG, TIFF ou autre format courant (sur disquette ou sur CD-Rom pour les PC ; sur CD-Rom uniquement pour les Macintosh).

Les légendes des illustrations feront l'objet d'un fichier WORD indépendant du texte de l'article.

Elles consisteront en :

Numéro (ne pas oublier de faire les renvois nécessaires dans le texte). Commentaire libre. Auteur ou provenance de l'image, éventuellement attestation du droit de publication (documents appartenant à des institutions ou particuliers qui défendent leurs droits).

Par avance, merci !